



Ecole élémentaire « Les hirondelles »
6-8 Place de Stalingrad
95 190 Fontenay en Parisis - 0951116 X
☎ 01 34 71 17 05 - 📠 01 34 71 17 02

Fontenay-en-Parisis, le 21 novembre 2012

Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'École du vendredi 26 octobre 2012

Secrétariat de séance : Mesdames Papin et Brion-Guichard

Ordre du jour :

Points proposés par le comité des parents d'élèves :

- 1/ Planning annuel : serait-il possible de l'établir et de le diffuser aux parents.
- 2/ Nouvelle équipe et organisation.
- 3/ Cantine : Comment se déroule la succession des services (cf. Aide Personnalisée).
- 4/ Piscine : Quelle organisation ? Car ?
- 5/ Festival du livre : Dates retenues et organisation.
- 6/ Spectacle de fin d'année : organisation, décoration de la salle, coordination avec les enseignants.
- 7/ Cross : Dates à caler entre celui de l'école et celui des parents
- 8/ Toilettes des garçons ?
- 9/ Point sur l'étude surveillée.
- 10/ Possibilité d'une action pour limiter le stationnement anarchique des véhicules aux abords de l'école.

Points proposés par l'équipe d'école :

- 1/ Installation du nouveau Conseil d'École.
- 2/ Point sur la rentrée.
- 3/ Calendrier 2012-2013 : vacances scolaires, conseil d'école, cross, spectacle de fin d'année, festival du livre...
- 4/ Point sur le conseil des élèves.
- 5/ Modifications éventuelles et vote du règlement intérieur.
- 6/ Point sur les travaux prévus en 2012-2013.
- 7/ Informations sur le PPMS
- 8/ Projets pour l'année 2012-2013.

Présents :

Municipalité : Mme RIVET

DDEN : M. NUGOU (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale)

Parents d'élèves :
Mme AUROUX Mme BALDUZZI Mme BOUGOIN
Mme DUARTE Mme GOSSELIN Mme PAPIN
Mme TREHOUT Mme TROTTIER

Enseignant :
Mme BECQUET Mme BIELLE-GARNIER Mme BRION-GUICHARD
Mme CAESTECKER Mme THUMARIN Mme TOUPANCE
M. COCHET M. GOMEZ

Excusées : Mme BILLOUÉ (IEN Louvres-Marly-Fosses) Mme JOSSE (enseignante)

Début de la réunion à 19H00

1/ Mesdames Papin et Brion-Guichard sont volontaires pour assurer le secrétariat de séance.

Mesdames Papin et Brion-Guichard rencontreront monsieur Cochet dès le vendredi 16 novembre afin d'assurer une diffusion rapide du PV.

Un tour de table est effectué. Diffusion des articles 17 à 20 du décret n°90-788 du 6 septembre 1990 (Organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires) relatifs au Conseil d'École.

2/ Bilan de la rentrée scolaire :

La rentrée scolaire s'est faite avec 7 classes.

Il y avait des interrogations quant au maintien sur l'école des enseignants qui complètent les temps partiels :

- Mme Caestecker, qui complète le mi-temps de Mme Toupance restera en poste jusqu'à la fin de l'année.
- Mme Bielle-Garnier, qui complète le mi-temps de M. Cochet restera jusqu'aux vacances de Noël ; aucune certitude pour la suite de l'année.
- Mme Josse, qui complète le temps partiel de Mme Becquet, restera jusqu'aux vacances de Noël ; aucune certitude pour la suite de l'année.

Deux postes ne sont pas pourvus :

- Celui de Mme Decorte, AVS à qui il ne restait que 7 mois de contrat (pas assez pour couvrir toute l'année scolaire). Elle n'a pas été reconduite. Un recrutement est en cours. Provisoirement, M. Renard est intervenu auprès de l'élève concerné.
- Celui de Mme Badiali (EVS aide administrative), qui a été supprimé.

3/ PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

C'est un document qui regroupe l'ensemble des procédures à mettre en place en cas d'accident grave ou de catastrophe naturelle. Ce plan s'élabore conjointement avec la Municipalité. Il est ensuite présenté au Conseil d'École et validé à l'occasion d'une simulation.

A ce jour, l'école est au début de l'élaboration du PPMS. Il sera normalement, présenté lors d'une prochaine réunion du Conseil d'École ; l'échéance pour qu'il soit validé étant la fin de l'année scolaire.

4/ Les travaux :

Le changement des portes et des fenêtres de l'école, initialement prévu durant les dernières vacances d'été, sera réalisé pendant les vacances d'automne.

5/ L'organisation de la restauration scolaire :

Il y a eu une modification dans le déroulement des services de cantine. A ce jour, les enfants déjeunent par classe. Chaque demi-heure ou quart d'heure, une nouvelle classe arrive au restaurant scolaire. Les enfants prennent le temps de manger et sont accompagnés, au fur et à mesure qu'ils ont terminé leur repas, à l'école. Ainsi, un enfant, selon son rythme, peut voir arriver plusieurs classes. Cette nouvelle organisation permet d'accueillir simultanément un nombre d'enfants moins important.

L'équipe d'animation, encadrant ce service, est composée de la directrice, d'un référent et de 5 animateurs.

Mme Robinet (directeur de l'ALSH) et M. Cochet se sont rencontrés afin de fixer les règles communes à respecter dans la cour, sous le préau et avec le matériel.

La gestion du matériel spécifique à l'école, au centre de loisirs ou commun a été discutée en Conseil des Élèves en présence d'une partie de l'équipe d'animation.

Dès la rentrée des vacances d'automne, des activités sportives seront proposées aux enfants, deux fois par semaine, par l'équipe d'animation. Les enfants seront répartis en 2 groupes : les CP-CE et les CM

6/ Conseil des élèves :

Le premier conseil s'est déroulé le 15 octobre, en présence des titulaires et des suppléants, afin que ces derniers se sentent vraiment concernés. Pour les adultes, la directrice du centre de loisirs, le directeur de l'école et quelques animateurs participaient.

Le prochain conseil se déroulera le lundi 19 novembre, à 14H00.

Les élèves souhaitent que le conseil se réunisse plus régulièrement que les années précédentes.

7/ Spectacle des écoles :

Le spectacle des écoles se déroulera le vendredi 14 décembre au soir pour les maternelles et le samedi 15 décembre au matin pour les élémentaires. Un parent d'élève, professeur d'EPS, a la possibilité de prêter du matériel des arts du cirque.

Jusqu'aux vacances de Noël, les classes fréquenteront très régulièrement les salles municipales. A cet effet, pour plus de simplicité, pour moins de contraintes pour les services municipaux et les enseignants, les clés de la salle Jean Dreville et du Dojo pourraient être confiées à l'école.

Les programmes vont être imprimés et fabriqués fin novembre afin d'être vendus le samedi 8 décembre. Les dessins des enfants sont à déposer en mairie dès la rentrée et jusqu'à fin novembre au plus tard.

Les parents d'élèves ont déjà commencé la décoration de la salle polyvalente depuis mi-octobre. Le centre de loisirs fabriquera un grand clown en papier crépon et la classe de madame Becquet participera aussi à la décoration.

8/ Stationnement aux abords de l'école :

Les représentants des parents d'élèves élus proposent une action commune : un projet à travailler en classe avec les élèves ; à relayer auprès des parents.

Ils proposent aussi la création d'un centre giratoire avec des rues à mettre en sens unique, le temps des entrées et des sorties des élèves.

Madame Rivet est plutôt en accord avec une action de sensibilisation. Il a aussi été demandé à la police municipale de faire respecter la réglementation. Ces doléances seront transmises à l'équipe municipale.

Les enseignants proposent d'aborder ce sujet lors d'un prochain conseil des élèves.

9/ Natation scolaire :

Depuis cette année scolaire, toutes les classes fréquentent la piscine mais sur une durée moindre, un trimestre ou un semestre.

Malheureusement, en raison d'un incident technique, les séances sont suspendues depuis début octobre. Elles devraient reprendre à partir du lundi 12 novembre.

10/ La propreté des toilettes :

Un certain nombre d'élèves se sont plaint de l'état des toilettes et de l'absence de papier hygiénique. Cela en oblige certains à se retenir, conduisant parfois à des problèmes comme des infections urinaires, constipations chroniques et sous-vêtements régulièrement souillés.

Les enseignants, les parents d'élèves élus et la Municipalité sont d'accord pour préciser que le ménage est correctement effectué et que les toilettes sont très propres chaque matin.

L'idée de remettre du papier dans chaque cabine sera débattue en Conseil des Élèves.

Cet état de fait résulte en grande partie d'un manque de respect et d'une mauvaise utilisation des lieux et du matériel par les enfants. La vétusté de ces locaux n'explique pas tout.

Un affichage préventif est prévu. Le sujet sera ré-abordé lors d'un prochain conseil d'école.

11/ Les projets pour l'année 2012-2013 :

Le projet d'une classe transplantée à la montagne, pour 4 classes, est à l'étude. Cette sortie scolaire avec nuitées se déroulerait au mois d'avril, sur 5 jours. L'impact financier est important : 285.00€ par enfant

Pour les enseignants, il est impératif que tous les élèves puissent partir. C'est pourquoi une enquête a été faite auprès des parents des classes concernées, pour savoir s'ils laisseraient partir leur(s) enfant(s) :

- 3 familles ont répondu « non »,
- 1/3 des familles ont répondu « peut-être »
- 2/3 des familles ont répondu « oui »

Pour réduire le coût pour tous en général, pour les fratries en particulier, l'équipe d'école recherche des financements (vente d'objets, vente de livres de recettes, LOTO le vendredi 15 février 2013...), les parents d'élèves proposent d'organiser une vente de goûters à la sortie de l'école certains vendredis.

Il est proposé aussi, au-delà de l'aide de la Caisse des Écoles, d'étudier la possibilité d'effectuer une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes et de la commune du Plessis-Gassot dont quelques enfants sont scolarisés à Fontenay-en-Paris.

Madame Rivet suggère d'orienter les familles vers le CCAS qui peut aider certaines familles.

12/ Établissement et diffusion auprès des parents du calendrier 2012-2013 :

Le planning existe même si quelques dates sont manquantes (rattrapage des 8 et 9 novembre, cross des parents); il est fait en commun avec l'école maternelle.

Quand il sera complet, il sera diffusé aux familles et mis en ligne sur le site.

13/ Festival du livre :

Il sera organisé durant la semaine du 26 novembre au 1^{er} décembre.

Les enfants auront accès à la bibliothèque en début de semaine.

L'ouverture de la vente aux familles est prévue les après-midis du mercredi 28 et le samedi 1^{er} décembre.

Cette année, l'école maternelle participe à la manifestation. Il faudra donc avertir le fournisseur pour qu'il élargisse la sélection des ouvrages.

La recette pour les écoles, en livres, sera donc répartie entre les 2 écoles vraisemblablement au prorata du nombre de classes.

14/ Étude surveillée :

L'Association Scolaire de Fontenay est en situation d'équilibre quant au fonctionnement de l'étude surveillée.

Une trentaine d'élèves fréquentent ce service avec en moyenne 17 à 18 élèves par étude.

Il y a une étude par jour car il n'y a pas assez d'élèves pour en ouvrir une deuxième. Elle est assurée par madame Tromas, monsieur Gomez et monsieur Cochet, suppléés par une enseignante de maternelle ou par une étudiante à l'occasion des réunions d'équipe.

15/ La chorale hors temps scolaire :

La chorale a repris ses activités depuis début octobre. Elle est fréquentée par une vingtaine d'élèves. C'est moins que l'année dernière car il y a plus d'activités associatives sur ce créneau.

16/ Téléthon :

L'Association Scolaire de Fontenay participera au téléthon 2012 par le biais des jeux de société le samedi 8 décembre de 15H00 à 01H00. L'Association des parents d'élèves pourraient aussi y participer.

17/ Le règlement intérieur de l'école :

N'ayant pas eu le temps de réfléchir aux éventuelles modifications à apporter au règlement intérieur, le Conseil d'École décide de constituer une commission composée de 2 parents d'élèves élus, Mme Bougoïn et Mme Tréhout, et de 4 enseignants, Mme Brion-Guichard, Mme Thumarin, Mme Tromas, M. Cochet

18/ Exercice d'évacuation :

Le premier exercice s'est déroulé dans l'ordre, en 1 minute et 22 secondes.

C'est le premier exercice d'évacuation effectué depuis l'installation de l'issue de secours côté jardin ; ça fonctionne plutôt bien.

Il est à noter qu'il serait souhaitable qu'une deuxième corne de brume soit à disposition des classes du bas.

Il faut prévoir le remplacement de la première qui est presque vide.

19/ Calendrier des réunions du Conseil d'École :

Vendredi 8 février 2013 et vendredi 28 juin 2013

Fin de la réunion à 21H30